

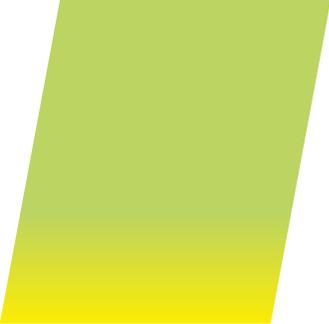
LE TEC, TELLEMENT EN COMMUN !



Transports collectifs, accessibilité et offres B2B : comment convaincre ?

Les navettes d'entreprise : le Mobiparcs

TEC



Les zones d'activité économique et le transport public

Pourquoi sont-elles « mal » desservies ? Quelles solutions ?

Simon COLLET, directeur d'exploitation Namur, Groupe TEC

Navette d'entreprise

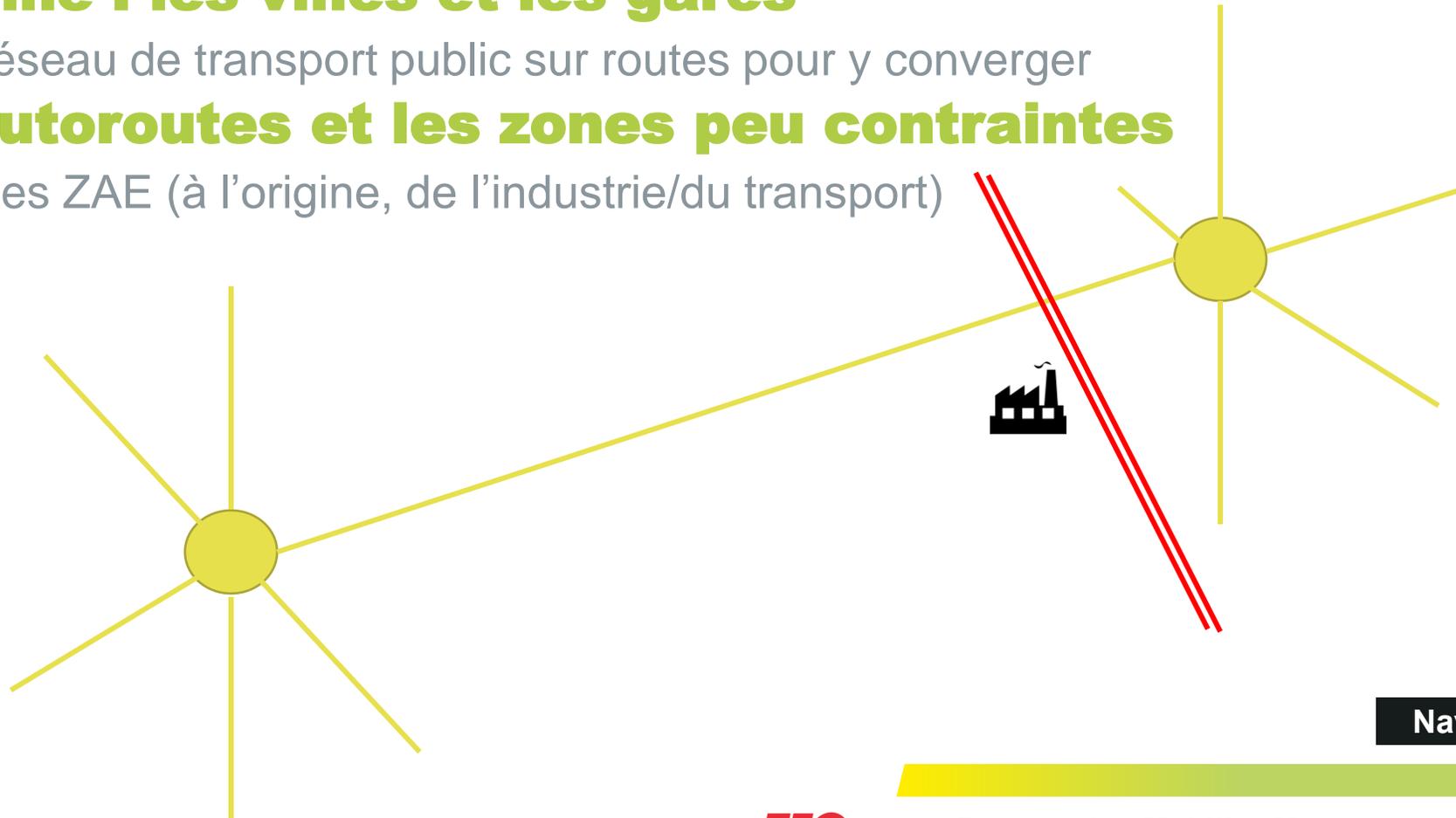
Les ZAE et le transport public

L'origine : les villes et les gares

→ réseau de transport public sur routes pour y converger

Les autoroutes et les zones peu contraintes

→ Les ZAE (à l'origine, de l'industrie/du transport)



Navette d'entreprise

Les ZAE et le transport public

Depuis : arrivée de pleins de fonctions différentes sur ces sites, pour des raisons de coût de terrain / accessibilité / espace suffisant / ...

Mais souhait de services de type urbain ?

Le beurre et l'argent du beurre ? 😊

Navette d'entreprise

Les ZAE et le transport public

Mission du TEC en la matière :

CSP 2013-2017 (Google ! 😊)

« Article 13 Transports alternatifs

Pour les zones du territoire de la Région Wallonne où une offre de transport régulier classique ne correspond pas aux besoins de déplacement, la Région peut confier au Groupe TEC l'organisation de transports spécifiques. Suivant le type de besoins à rencontrer, cette offre alternative peut notamment être assurée par des services de bus locaux, de bus à la demande ou de navettes destinées à la desserte des zones d'activités économiques ou autres points d'intérêts (hôpitaux, universités, centres culturels, etc.). »

TEC : quelques chiffres

- dépenses +-500 millions, recettes 120 millions. Déficit moyen = 25 %
- un coût MOYEN d'1 Km commercial : 4 à 5 €
- un trajet aller (am), un trajet retour (pm) : un bus et une prestation → 100.000 € /an
- recettes si 50 abonnements : +- 10.000 €/an → déficit = 90.000 € / an → pas de budget
- des demandes d'amélioration de l'offre / fréquence : PARTOUT

Navette d'entreprise

Les ZAE et le transport public

Donc : on ne fait rien ? Non !

Soyons innovant → partenariats, projets pilotes

→ quelques expériences de lignes publiques subsidiées (BW)

→ expérience de Mobiparcs à Namur

→ concept (non testé pour le moment) de Selfiebus

Navette d'entreprise

Le Mobiparcs : historique

Histoire du Mobiparcs : une petite vidéo



Navette d'entreprise



Le Mobiparcs : historique

Début années 2000 : ligne publique, très peu fréquentée → supprimée

Années 2005-2010 : un taxi, puis 2 (soutien financier par la Wallonie)

+ - 2010 : remplacés par un petit bus sur base partenariat original

→ TEC : met à disposition un bus de son parc, forme des conducteurs

→ Club d'entreprises : coordonne

→ ETA (EntraNam) : met à disposition un conducteur

Efficace mais solution temporaire et lourde... Et subsidiée (coût total : 50.000 € / an (bus amorti...) < ligne publique 100.000 €)

→ Recettes 2013 : +- 15 voyageurs/trajet → 7.000 voyageurs /an = +- 15.000 €

Navette d'entreprise

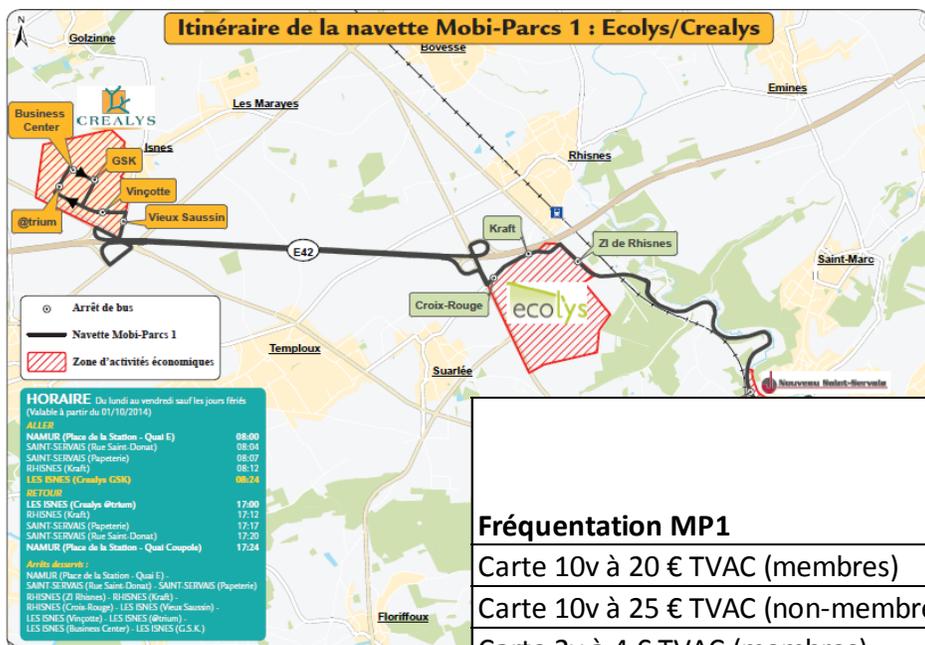
Nécessité d'évoluer !

Le Mobiparcs : concept actuel

- **un service régulier spécialisé (= réservé à certaines catégories). Déductible à 120 % par les employeurs.**
- **un tarif spécifique (plus cher qu'un abonnement) affecté directement au service : entre 2 et 3 € par trajet selon profil / achat multi.**
- **un horaire « le meilleur possible » compte tenu de l'optimisation de tous les bus TEC de la zone (essentiel) → solution robuste, industrielle**
- **un partenariat win-win incitatif entre TEC et Club d'entreprises**
 - commission de vente de 10 à 20 %
 - obligation de fréquentation moyenne minimale (10)

Modèle dupliqué avec succès en 2016 à Fernelmont (MP2)

Navette d'entreprise



Le Mobiparcs : les chiffres

Fréquentation MP1	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	Année 2015
Carte 10v à 20 € TVAC (membres)	389	478	516	393	343	459	505	460	429	450	500	526	5.448
Carte 10v à 25 € TVAC (non-membres)	116	106	102	85	91	131	120	112	133	158	133	117	1.404
Carte 2v à 4 € TVAC (membres)	2	9		0	1	5	3	0	2	0	0	0	22
Carte 2v à 5 € TVAC (membres)		1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Carte temporaire 1v à 2 € TVAC (membres)				0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Carte temporaire 1v à 2,5 € TVAC (non-membres)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Billet sur présentation attestation à 3 € TVAC	51	43	21	2	21	12	4	9	30	65	69	126	453
	559	637	642	480	456	607	634	581	594	673	702	769	7.334

Fréquentation MP2	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	Année 2015
Carte 10v à 20 € TVAC (membres)	235	540	769	539	659	816	478	615	655	890	977	803	7.976
Carte 10v à 25 € TVAC (non-membres)				8									8
Carte 2v à 4 € TVAC (membres)													-
Carte 2v à 5 € TVAC (non-membres)													-
Billet sur présentation attestation à 3 € TVAC			0	1									1
	235	540	769	548	659	816	478	615	655	890	977	803	7.985

Recettes = +- 15.000€ / an (dont 2.000 pour le Club)
 Pour un coût d'exploitation variable mais entre 20 et 35.000 € /an.

Le Mobiparcs : limites

Nécessité d'avoir :

- un réseau urbain proche (pour permettre une optimisation des services)
- se connecter à un pôle de transport
- une fréquentation minimale (fixée à 10 mais en réalité, variable, jusque 30)
- un club d'entreprises dynamique (rétribué pour ses actions)
- assurer le suivi (ex. : baisse fréquentation MP1 depuis 1 an... que faire ?)

Efficace ? Oui mais relativisons :

- MP1 : dessert des zones avec 2500 emplois, et +- 15 personnes transportées (part modale = 0,6 %, versus 10 % à 50 % dans les villes) ; MP2 : part modale plutôt de 2-3 % mais en grande partie liée à une seule entreprise (ETA)
- plutôt orienté public « captif » (qui n'a pas le choix) car contrainte forte au niveau horaire et passage par nœud de transport (indispensable pour justifier la solution)

Pour des petits parcs : concept du Selfiebus

Navette d'entreprise



Le Selfibus : un concept (non testé)

- un véhicule 8 + 1 places
- qui suit un itinéraire (ZAE – nœud de TP) et un horaire
- transporte des travailleurs ayant réservé leur place
- ET conduisant eux-mêmes le véhicule.

Budget plus léger (+- 15.000 €/an mais demande implication Club + travailleurs)

A tester sur zone adaptée, avec partenaires motivés et soutien à rechercher. Communiqué en 2016 mais pas de demande connue à ce jour.

Avenir : note FAST (Ministre) et nouveau CSP 2019-2023 → ?

Navette d'entreprise